

# K-Trail

## Superviseur(e) à l'assemblage

### Résumé du poste :

Le superviseur à l'assemblage assure la supervision des opérations d'assemblage en dirigeant les équipes de production, en optimisant les ressources et en veillant au respect des normes de qualité, de sécurité et de productivité.

### Responsabilités principales :

- Participer à la planification de la production et s'assurer d'organiser et superviser la production afin de respecter les objectifs;
- S'assurer d'une utilisation adéquate et optimale des personnes sous sa responsabilité;
- S'assurer du respect des normes et politiques de santé et sécurité de l'entreprise;
- Accueillir le personnel sous sa responsabilité afin de favoriser son intégration tant un niveau des fonctions que de l'équipe;
- Assurer la formation des travailleurs;
- Mettre en place des processus d'amélioration continue;
- Participer au processus disciplinaire en collaboration avec les RH;
- Tenir à jour les KPI;
- Collaborer étroitement avec les départements R&D, RH, qualité, achats et magasin;
- Mettre en œuvre et maintenir les pratiques Lean 5S;
- Développer et maintenir un système de gestion quotidienne (DMS) au sein du département;
- Participer à l'accueil des nouveaux travailleurs.

### Compétences recherchées :

- Minimum de 4-5 années d'expérience en supervision;
- Être à l'aise avec les outils informatiques nécessaires à la gestion et au suivi des activités. (Suite office, courriels, ERP, etc.);
- Solide capacité d'analyse, de résolution de problèmes et de prise de décision, avec un bon discernement dans la prise d'initiative et la gestion des priorités;
- Forte capacité à gérer la croissance et les problèmes qui en découlent;
- Personne rigoureuse et structurée;
- Grande capacité à exercer un leadership rassembleur, positif et stimulant;
- Curiosité et facilité à apprendre;
- Connaissance en production métallique, hydraulique et mécanique (atout).

### Conditions de travail :

- Horaire : lundi au jeudi de 7 h à 17 h 30 ;
- Salaire en fonction de l'expérience;
- Assurance collective partagé 60 % employeur/ 40% employé;
- Boni annuel selon la performance de l'entreprise;
- Remboursement du gym à 50%.

Le masculin est utilisé dans ces descriptions dans le seul but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.